Transport du grain de l'Ouest-Loi

[Traduction]

Lorsque j'ai demandé à prendre la parole au début de la soirée, monsieur le Président, c'est l'hypocrisie du Nouveau parti démocratique qui m'a poussé à le faire. Je me sens d'autant plus motivé maintenant à cause de l'hypocrisie des 133 députés libéraux qui sont venus voter mais qui n'ont pas pris la parole. J'espère, monsieur le Président, en avoir fouetté quelques-uns suffisamment pour qu'ils se décident à nous dire pourquoi cette mesure leur paraît si importante...

Mme Appolloni: J'invoque le Règlement, monsieur le Président.

M. Hawkes: . . . mais le député de Regina-Ouest (M. Benjamin), monsieur le Président . . .

M. le vice-président: A l'ordre!

Mme Appolloni: Monsieur le Président, au nom des députés qui siègent de ce côté-ci de la Chambre, je dois dire que ceux qui jugent n'avoir rien d'intelligent à ajouter préfèrent se taire!

Des voix: Bravo!

M. le vice-président: La représentante n'a pas fait de rappel au Règlement.

M. Murphy: J'invoque le Règlement, monsieur le Président.

M. le vice-président: Je prie le député de s'asseoir.

M. Murphy: J'invoque le Règlement.

M. le vice-président: Je prie à nouveau le député de s'asseoir. La présidence demande à la Chambre de respecter le décorum, parce qu'il est très difficile d'entendre les observations des députés. La présidence prie également les députés de ne pas invoquer le Règlement à tort, parce que le débat ne peut se poursuivre s'il y a d'incessantes interruptions par de faux rappels au Règlement. Si le député de Churchill (M. Murphy) a un véritable motif d'invoquer le Règlement, la présidence l'entendra.

M. Murphy: Monsieur le Président, si j'invoque le Règlement, c'est pour dire, bien sûr, que je reconnais que le député libéral avait raison, évidemment. S'ils n'ont rien d'intelligent à dire, il est clair qu'ils doivent rester assis. Mais mon rappel...

M. le vice-président: Il faut que le député justifie son rappel au Règlement. Jusqu'ici il n'y a pas matière à invoquer le Règlement.

M. Murphy: Si j'invoque le Règlement, monsieur le Président, c'est que, bien sûr, le leader parlementaire de l'orateur qui parle en ce moment induit la Chambre en erreur...

M. le vice-président: La parole est au député de Calgary-Ouest.

M. Hawkes: Merci, monsieur le Président. J'ai pensé que le député de Trinity (M^{IIe} Nicholson) avait mis dans le mille

quand elle nous a donné une nouvelle définition de l'intelligence . . .

M. le vice-président: Le député de Kootenay-Est-Revelstoke (M. Parker) invoque le Règlement. La présidence ne veut pas accorder la parole aux députés pour qu'ils invoquent le Rêglement sans motif, car se faisant ils nuisent au décorum. Si le député de Kootenay-Ouest a sujet d'invoquer le Règlement, je le prierai de l'exposer succinctement.

M. Parker: Monsieur le Président, je ne suis pas le député de Kootenay-Ouest (M. Kristiansen). Je suis le député de Kootenay-Est-Revelstoke. J'ai un motif d'invoquer le Règlement. J'estime que nous avons le devoir de prendre la parole pour invoquer le Règlement. Le fait d'avoir . . .

M. le vice-président: Je prie le député d'exposer l'objet de son rappel au Règlement.

M. Parker: Le fait demeure que vous disposez des rappels au Règlement de façon dictatoriale.

Des voix: Oh. oh!

M. Parker: . . . et je n'ai pas . . .

Des voix: Sortez!

M. le vice-président: Si le député, ou n'importe quel autre député de son parti, a à se plaindre de la présidence, il sait ce que le Règlement lui permet de faire. Des vaines paroles ne serviront à rien ni au député ni à la présidence. La parole est au député de Calgary-Ouest.

M. Hawkes: Monsieur le Président, le député de York-Sud-Weston (Mme Appolloni) a donné ici même un peu plus tôt ce soir une excellente définition du test d'intelligence. Il est intéressant de constater...

M. le vice-président: Le député de Willowdale (M. Peterson) invoque le Règlement.

M. Peterson: Monsieur le Président, je suis quelque peu indigné de voir ce qui se passe ici ce soir. Poursuivons le débat. Ces allégations non fondées qui sont faites contre la présidence ne font que discréditer les députés qui y souscrivent. Pour ma part, je félicite la présidence de ses efforts pour diriger le débat avec décorum...

Des voix: Bravo!

M. le vice-président: La présidence n'a pas l'intention de continuer à accorder la parole à des députés qui n'ont pas réussi à invoquer le Règlement. Pour la dernière fois, si le député de Kootenay-Est-Revelstoke (M. Parker) croit son rappel au Règlement fondé, qu'il ait l'obligeance de l'exposer!

M. Parker: Oui, monsieur le Président, je veux invoquer le Règlement. Je crois que mon rappel au Règlement est fondé et j'ai tenté toute la journée de l'exposer mais la Chambre ne m'a pas donné la possibilité de le faire.